



Mote: 4/77

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'artères sur le territoire des communes d'Aire-la-Ville, Bernex, Genève (Petit-Saconnex), Meyrin, Russin, Satigny et Vernier.

du 21 juin 1976

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'accord des communes intéressées ;
 vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;
 vu le règlement sur la dénomination des artères et la numérotation des bâtiments, du 19 février 1975,

A R R E T E

A. de valider la dénomination suivante :

- Cv 24775
 1. Route de Verbois (lieu-dit)
 de la route d'Aire-la-Ville (au pont de Peney), à la route du Mandement (sur Russin), par le barrage de Verbois.

B. de modifier les ACE suivants :

- Cv 5304
 - ACE du 25 février 1958 (Vernier);
 2. Avenue de Châtelaine
 part de la route des Franchises (Genève / Petit-Saconnex), et aboutit au pont de l'Ecu (Châtelaine).
 - ACE du 12 décembre 1934, chiffre 11 et 24 juillet 1974 (Vernier);
 Cv 2504
 3. Route de Vernier
 part du pont de l'Ecu (Châtelaine), et aboutit maintenant à la route de Peney (à Vernier).
 La numérotation suit celle de l'avenue de Châtelaine.

./.

Séance du 21 juin 1976

- ACE du 2 août 1967 (Meyrin);
- 4. Route du Nant d'Avril
part de la route de la Maladière (sur Meyrin), et aboutit à la route du Mandement (sur Satigny).
- ACE du 5 mai 1933 (Genève / Vernier / Meyrin);
- 5. Route de Meyrin
part de la rue Hoffmann no 1 (Servette-Ecole), et aboutit maintenant à la frontière française (douane de Meyrin).
La dénomination Route de Lyon est supprimée.
- ACE du 27 juin 1961, tronçon 9 et du 18 décembre 1974, chiffre 3 c (Meyrin);
- 6. Rue des Vernets
Cette artère part de l'avenue de Vaudagne (no 23), et aboutit à l'avenue Auguste-François-DUBOIS.
- ACE du 13 décembre 1932, chiffre 6 (Meyrin);
- 7. Route de Pré-Bois (ex chemin de Pré-Bois)
Cette artère porte désormais le nom de Route de Pré-Bois, dès l'avenue Louis-CASAI (aéroport), et donnera son nom à la future artère devant déboucher sur la route de Vernier (à la Renfile).
- ACE du 10 avril 1968, chiffre 8 (Vernier / Meyrin);
- 8. Avenue Louis-CASAI
Cette artère part de la route de Meyrin (carrefour du Bouchet), et comprends les voies d'accès à l'aéroport et à la route de Pré-Bois
- ACE du 27 juin 1961, tronçon 1 (Meyrin);
- 9. Rue LECT (en construction)
part de l'avenue de Mategnin, et aboutit au chemin de la Gare.
- ACE du 10 novembre 1964 (Meyrin);
- 10. Avenue de Mategnin
part de la route de Meyrin (croisée de Feuillasse), et aboutit à l'avenue Auguste-François-DUBOIS.

./.

Séance du 21 juin 1976

- ACE du 21 avril 1961 et 18 décembre 1974 (Meyrin);
 - 11. Avenue Sainte-Cécile
part de l'avenue de Mategnin , et aboutit à l'avenue Auguste-François-DUBOIS.
 - ACE du 24 janvier 1964 (Meyrin);
 - 12. Route H.-C.-FORESTIER (ancien chemin)
part de l'avenue de Mategnin, et aboutit à la route de Prévessin.
 - ACE du 4 mai 1971 (Bernex);
 - 13. Route d'Aire-la-Ville
part de la rue de Bernex (place), et aboutit à la route du Mandement (à Satigny), par le contournement du village d'Aire-la-Ville.
 - ACE du 24 novembre 1950 (Vernier);
 - 14. Avenue Louis-PICTET (ancien chemin)
part du chemin du Vieux-Bureau, et aboutit à la route de Vernier.
 - ACE du 30 avril 1975, chiffre 6 (Satigny);
 - 15. Route de Peney
part de la route de Vernier (au carrefour formé par ces deux artères avec la route de Montfleury et l'avenue Louis-PICTET), et aboutit à la route d'Aire-la-Ville (à Peney-Dessous).
 - ACE du 26 octobre 1945, chiffre 7 (Meyrin);
 - 16. Route de Prévessin
part maintenant de la route H.-C.-FORESTIER, et aboutit à la frontière française, (bornes territoriales 93 et 94).
- C. d'abroger les dispositions suivantes :
- ACE du 12 décembre 1934 (Vernier);
chiffre 3 rue de Châtelaine : devenue avenue
chiffre 4 route de Cointrin : devenue avenue Louis-CASAI

./.

Séance du 21 juin 1976

- ACE du 26 octobre 1945 (Meyrin);
chiffre 6 route de Mategnin : devenue avenue
chiffre 8 route de Cointrin : devenue avenue Louis-CASAI
- ACE du 30 avril 1975 (Satigny);
chiffre 7 route du Nant-d'Avril

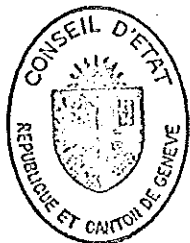
Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er août 1976

* *

*

Communiqué à :

Travaux	7 ex.
Intérieur	1 ex.
Cadastre	1 ex.
Chancellerie	1 ex.
Sautier	3-ex..



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat :

J. Halland